

MOBILISÉS POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE BÉTANGE

Par Fanny Aymer, propriétaire du château de Bétange et membre de Patrimoine-Environnement

Le site de Bétange, havre de paix dans un environnement lorrain largement urbanisé, se compose d'un château et de son parc à l'anglaise de 65 hectares clos par une grille en fer forgé. Intégralement inscrit au titre des Monuments historiques, il pourrait bien être irrémédiablement endommagé par le projet autoroutier A31 bis. Propriétaires et associations, dont la fédération Patrimoine-Environnement, se mobilisent.

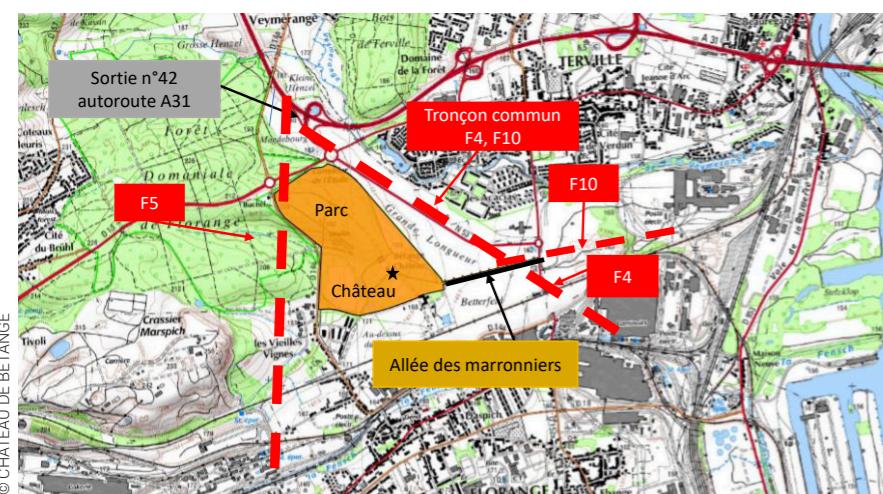
l'histoire de Bétange rencontre celle de la sidérurgie lorraine dès 1834 grâce au maître de forges Victor-François de Wendel. Bétange est le seul domaine dans la vallée sidérurgique qui appartienne encore à des descendants de maîtres de forges après près de 200 ans. Les propriétaires actuels, Philippe et Fanny Aymer, descendant des De Wendel et agissent aujourd'hui pour continuer à préserver ce patrimoine exceptionnel.

Témoin de l'histoire du territoire, le parc de Bétange cache les cinq blockhaus numérotés de la ligne Maginot. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les propriétaires sont interdits de séjour en Lorraine et les Allemands occupent Florange, libéré le 11 septembre 1944 par les Américains et le Général Patton qui passe à Bétange. L'allée des Marronniers est labellisée « Ensemble Arboré remarquable de France » par l'associa-

tion A.R.B.R.E.S. et est lauréate du concours « Allées d'arbres 2020 » de l'association Sites & Monuments. Un chêne de 450 ans a également été labellisé dans le parc. Ce poumon vert abrite une faune nombreuse, riche en oiseaux et en chauves-souris : 48 espèces protégées d'oiseaux et 12 de chauves-souris dont le Grand Rhinolophe en voie d'extinction. Le parc et l'allée sont ainsi « Refuge pour les chauves-souris » de la Commission pour la Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-Sol et des Chiroptères de Lorraine et l'allée, « Refuge pour les oiseaux » de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Les conséquences irrémédiabes du projet autoroutier A31 bis

En 2015, l'État a relancé un projet autoroutier qui avait vu le jour dans les années 1970. Actuellement, trois tracés sont présélectionnés et sont catastrophiques pour les communes



L'impact des tracés du projet d'autoroute A31 bis sur le site de Bétange.



Le parc, le château de Bétange et l'allée des Marronniers au cœur du territoire.

de Florange, de Terville et le site de Bétange. La commune de Florange est coupée en deux par deux tracés alors qu'elle possède déjà un taux de pollution huit fois supérieur à la moyenne. La commune de Terville se retrouve coincée entre l'actuelle autoroute A31 et deux tracés qui passent devant des habitations.

Pour le site de Bétange, les conséquences environnementales et patrimoniales sont irrémédiabes : les trois tracés ne respectent pas le périmètre de protection Monuments Historiques de 500 mètres et sont en co-visibilité avec la grille inscrite au titre des Monuments Historiques. Ils coupent le corridor écologique de grande ampleur que constitue Bétange entre la forêt domaniale de Florange et la Moselle.

Deux tracés coupent l'allée des Marronniers dont les qualités arboricole et faunistique ont été maintes fois soulignées et le troisième tracé empiète sur le parc et coupe la grille qui sont inscrits Monuments Historiques.

Une course contre la montre et une mobilisation qui s'intensifie

À l'heure du réchauffement climatique et des engagements du Grenelle des Mobilités en Lorraine, pourquoi privilégier une nouvelle fois le tout-routier et ne pas développer davantage des moyens de transport alternatifs : Réseau Express Métropolitain, ferroviaire, transport fluvial ou écotaxe pour réguler la circulation des poids lourds ?

Depuis 2015, Philippe et Fanny Aymer sont lancés dans une course contre la montre, avec une détermination à la hauteur de leur attachement à ce patrimoine d'exception.

Une pétition en ligne, lancée par plusieurs associations, a recueilli 1800 signatures.

En décembre 2020, l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange a vu le jour et compte déjà plus de 120 adhérents. Elle vient d'organiser, en partenariat avec les mairies, une journée portes ouvertes réservée aux habitants de Florange et de Terville, pour les

sensibiliser à la beauté de ce patrimoine. Plus de 100 visiteurs ont fait le déplacement.

Dix associations environnementales et patrimoniales demandent la sauvegarde du site de Bétange du projet autoroutier : la Fédération Patrimoine-Environnement, soutien fidèle de la première heure, l'association A.R.B.R.E.S., la Demeure Historique, Maisons Paysannes de France, le Groupe National de Surveillance des Arbres, Sites & Monuments, Parcs et Jardins de Lorraine, les Vieilles Maisons Françaises, la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Elles viennent d'écrire une lettre commune aux ministres, aux préfets concernés et à Stéphane Bern pour demander l'abandon des tracés de ce nouveau tronçon. La mobilisation continue ! ■

Pour en savoir plus

L'actualité du site de Bétange est disponible sur les réseaux sociaux. Il est possible d'adhérer en ligne à l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange et de signer la pétition sur www.chateaudebetange.com